



République Française

# VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Direction des Affaires Juridiques  
Service Contentieux  
Tél. 04 94 36 36 74

## DECISION MUNICIPALE N° 2023/167A.J.

Visa de M. Christophe LOGEAIS,  
Directeur des Affaires Juridiques

Visa de Mme Sandie L'HERMITTE,  
Chef du Service Contentieux

Affaire suivie par Marjorie GIRAUD  
Gestionnaire Assurances  
☎ 04.94.36.32.20 – mgiraud@mairie-toulon.fr

## DECISION

### PRISE PAR MADAME JOSEE MASSI, MAIRE DE TOULON, EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

**OBJET** : Paiement à Maître Valentin SUDUCA, Avocat, de la somme de 2.500 € TTC (policiers municipaux agressés dans le cadre de leurs fonctions) - Facture n° 2023-12 du 11.12.2023.

La Ville de TOULON, représentée par Madame Josée MASSI, Maire de TOULON, soussignée, décide qu'en application de la délibération du 3 mai 2023, enregistrée sous le n° 2023/359/S, prise conformément à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et de l'arrêté n° 23/AR/55 en date du 3 mai 2023, doit être payée sur les crédits inscrits au budget de la Ville 2023, chapitre 011 - fonction 020, article 6227 à Maître Valentin SUDUCA, Avocat, 23, rue Peiresc – 83000 TOULON, au compte domicilié LCL, Code Banque 30002, Indicatif 03958, n° de Compte 0000071444C, Clé 15, la somme de 2.500 € TTC (DEUX MILLE CINQ CENT EUROS) représentant les frais visés en objet.

La présente décision recevra les formalités administratives prévues par l'article L. 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

FAIT A TOULON, EN L'HOTEL DE VILLE, LE 21 DEC. 2023

Pour le Maire de TOULON  
L'Adjoint délégué  
Robert CAVANNA

TRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE LE 23 FEV. 2024

PUBLIE LE 23 FEV. 2024

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

DECISION 2023/167/AJ -Paiement à Maître Valentin SUDUCA, Avocat, de la somme de 2500e TTC (policiers municipaux agressés dans le cadre de leurs fonctions) - Facture N.2023-12 du 11.12.2023

---

**Date de transmission de l'acte :** 23/02/2024

**Date de réception de l'accusé de réception :** 23/02/2024

---

**Numéro de l'acte :** 2023167AJ ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 083-218301372-20231221-2023167AJ-AR

---

**Date de décision :** 21/12/2023

**Acte transmis par :** Pauline BONALDI ID

---

**Nature de l'acte :** Actes réglementaires

**Matière de l'acte :** 9. Autres domaines de compétences  
9.1. Autres domaines de compétences des communes